



**POUR NOS SALAIRES, NOS RETRAITES ET TOUTES NOS
REVENDEICATIONS, PREPARER L'ACTION
INTERPROFESSIONNELLE**

En cette fin de mois d'août, un constat s'impose : les prix flambent, l'inflation s'envole. Nous ne sommes pas dupes, c'est d'abord le résultat de la spéculation.

Cet été, les conséquences catastrophiques des politiques de réduction des dépenses publiques contre les services publics ont été mises en évidence. C'est le bilan de tous les gouvernements successifs depuis 30 ans. Elles amènent dans un mur !

Les incendies ont mis en lumière pour les services de la sécurité civile le manque de personnels, les emplois supprimés, les matériels défectueux et en trop faible nombre...

Les services d'urgence hospitalière ont été fermés totalement ou partiellement dans tout le pays.

A la rentrée scolaire, il manque des milliers de professeurs et des recrutements précipités s'effectuent sans formation !

Et depuis son lieu de vacances où il fait du jet ski, le président de la république a osé appeler à « la fin de l'abondance et de l'insouciance » !

A qui s'adressent ces propos ? Certainement pas aux milliardaires qui ont pratiquement triplé leur fortune en cinq ans, qui font des aller retour pour leurs caprices dans leurs avions privés et dont les terrains de golf continuent à être arrosés généreusement !

Non, dans le collimateur du président minoritaire et de son gouvernement se trouvent nos salaires, nos retraites, notre sécurité sociale, nos services publics, nos conquêtes collectives.

La loi « pouvoir d'achat » votée en juillet est une loi contre le pouvoir d'achat.

Pour les fonctionnaires, comme pour les retraités et allocataires, avec des augmentations bien inférieures aux plus de 6% d'inflation en juillet et aux 10% attendus en fin d'année, elle entérine une nouvelle dégradation.

Aucun coup de pouce n'est donné au SMIC au-delà des obligations légales, ce qui inciterait pourtant à l'augmentation des grilles. Au contraire les « primes pouvoir d'achat » sont portées à 6000 € ! Celles-ci sont au bon vouloir des employeurs. Elles ont été versées à moins de la moitié des salariés, de façon inégalitaire, elles se sont substituées aux augmentations de salaires et elles sont exonérées de cotisations. C'est un hold-up sur la sécurité sociale !

Une nouvelle réforme des retraites est annoncée pour porter l'âge de départ à 65 ans. Elle devrait être applicable dès l'été prochain ce qui veut dire que les salariés nés dès 1961 sont visés !

Une nouvelle réforme du travail est déjà mise en discussion. Les allocations des chômeurs seront encore revues à la baisse alors qu'un chômeur sur deux n'est pas indemnisé. L'enseignement professionnel est sacrifié pour favoriser l'apprentissage patronal. De nouvelles entorses à la durée du travail sont prévues.

Le budget qui s'annonce sera marqué par une hausse des dépenses militaires au détriment d'une nouvelle

fois des services publics et des statuts.

Toutes ces décisions relèvent du passage en force et du mépris pour les organisations syndicales. **Parce qu'il n'est pas sûr de lui et qu'il a conscience de l'opposition grandissante à ses projets dans la population, le gouvernement convoque les élus, les partis politiques, les organisations syndicales à un « Conseil National de la Refondation » mi-septembre. La place de notre organisation syndicale ne saurait être dans cette instance, d'abord parce nous tenons à notre indépendance vis-à-vis des partis et des élus, ensuite parce qu'il s'agit de nous utiliser comme caution pour mettre en place des contre réformes que nous refusons.**

Il s'agit bien de la poursuite et de l'amplification des politiques d'austérité mises en œuvre depuis des décennies et que subissent les salariés dans tous les pays.

Le Bureau de l'Union Départementale FO salue les grèves qu'ont décidées nos camarades au royaume uni dans plusieurs secteurs pour exiger des augmentations de salaire à hauteur de l'inflation. Ils ont raison, c'est bien par la grève que nous pourrions imposer nos revendications urgentes :

- Le SMIC à 1500 € tout de suite pour atteindre 80% du salaire médian
- Le blocage des prix de l'énergie et des produits de première nécessité
- Des augmentations des salaires, retraites, pensions et allocations au minimum à la hauteur de l'inflation (échelle mobile des salaires)
- Refus de la réforme des retraites : ni recul de l'âge de départ, ni allongement de la durée de cotisation, ni remise en cause des régimes existants
- Non à la réforme de l'assurance chômage
- Défense des services publics

Nous nous félicitons de la déclaration commune des cinq confédérations et des organisations de jeunesse qui affirme des revendications communes sur les salaires. **Il est urgent et nécessaire de la prolonger par une action interprofessionnelle commune dans l'unité la plus large afin de répondre aux attentes des salariés.**

Le bureau de l'Union Départementale invite tous les syndicats et sections syndicales à se réunir, à réunir les salariés pour discuter et de décider de l'action pour les revendications.

Il apporte son soutien à toutes les initiatives qui sont ou seront prises dans les prochains jours par les syndicats.

Il appelle chaque syndicat à assurer une présence à la réunion de la commission exécutive ouverte de FORCE OUVRIERE qui se tiendra le vendredi 16 septembre à 9h à l'Union Départementale FO AVEC Patricia DREVON, secrétaire confédérale.

Le bureau de l'Union Départementale FO de la Haute-Loire, le 30 août 2022